

DÉLIBÉRATION N° 16/203

Séance du 14 décembre 2016

Approbation de la non-consolidation des comptes de la société Les productions la Géode pour l'année 2016

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment l'alinéa 4 de l'article 9,

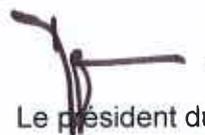
Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M. Bruno Maquart,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve la non-consolidation des comptes entre l'Établissement Public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, et sa filiale, la société Les productions la Géode, et corrélativement décide de ne pas procéder à la certification de ces comptes pour l'exercice 2016.

Fait à Paris,

Le 14 décembre 2016



Le président du conseil d'administration

Bruno Maquart